

POUR UNE ÉCONOMIE D'INTÉRÊT COMMUN

Vision Impact France

Entrepreneuses, entrepreneurs, dirigeantes et dirigeants, membres d'Impact France, nous sommes convaincus que les entreprises ont un rôle clef à jouer dans la construction d'un monde apaisé, juste et compatible avec les limites planétaires*. Nous pensons que cela passe par une économie de la régénération*, de la coopération, du partage. Cela suppose une transformation parfois profonde de nos entreprises et de nos modèles d'affaires.

Nous savons que mener cette transformation est urgent* pour le bien commun mais aussi possible et même utile pour nos entreprises. Aussi, nous agissons au quotidien pour assumer cette responsabilité en cherchant à réduire significativement les impacts négatifs de nos activités, tout en développant leurs impacts positifs.

Mais nous constatons que le cadre dans lequel nous évoluons transforme trop souvent nos engagements en désavantage compétitif. Nous plaidons donc pour l'instauration de nouvelles règles du jeu, encourageant les modèles d'entreprises justes, durables et les transitions équitables, favorisant les pratiques qui servent l'intérêt commun, d'un point de vue social, écologique ou sociétal.

C'est pourquoi nous sommes réunis au sein du mouvement patronal Impact France*, afin de proposer et soutenir les politiques publiques et les initiatives privées incitant les entreprises à concilier robustesse économique, écologique et sociale. Ensemble, nous voulons peser auprès des décideurs politiques, de l'opinion publique et du monde économique* pour faire de l'engagement des entreprises un facteur de compétitivité et d'attractivité.

Les membres d'Impact France défendent un plaidoyer régi par 4 principes clés

1 Sobriété :

nous proposons et soutenons les mesures encourageant les entreprises à diminuer leur consommation de ressources, à se concentrer sur les produits à forte valeur sociale et écologique, à centrer leurs innovations sur la réponse aux besoins plutôt que sur la création de nouveaux, afin d'intégrer les limites planétaires dans les modèles d'affaires.

2 Partage :

nous proposons et soutenons les mesures encourageant les entreprises à mettre la diversité, la parité, l'équité et l'inclusion au cœur de leur mode de fonctionnement, à adopter une gouvernance éthique et partagée, à pratiquer un partage de la valeur équitable et transparent avec l'ensemble de leurs parties prenantes.

3 Intérêt commun :

nous préconisons des politiques budgétaires et fiscales qui garantissent le financement de la solidarité, des services publics et autres communs et incitent les entreprises à s'engager pour la transition écologique et sociale telles que la conditionnalité des aides publiques et des appels d'offres, et la fiscalité comportementale.

4 Transparence :

nous proposons et soutenons les mesures garantissant un étiquetage compréhensible des produits et des services, et une information extra-financière fiable, accessible, auditable, comparable, pour permettre aux consommateurs, aux salariés, aux pouvoirs publics, aux investisseurs, et aux entreprises de faire des choix éclairés.